

ANNEXE

Evolution du coût du projet entre les phases Programme et Avant-Projet Définitif

Le montant initial des travaux en phase programme s'élevait à 1 670 000 €HT, valeur juin 2021.

Le coût prévisionnel estimatif des travaux annoncés par le maître d'œuvre à l'issue de la phase Avant - Projet Sommaire (APS) s'élevait à 2 051 193 €HT, valeur juin 2021.

Cette augmentation de 381 193 €HT se justifiait principalement par le traitement des façades avec l'ajout d'isolants intérieurs pour le bâtiment A et un complément extérieur pour le bâtiment B. Suite aux études thermiques, il était recommandé également le remplacement des réseaux et émetteurs de chauffage, le temps de retour prévisionnel de l'isolation et des travaux de chauffage étant estimé à 12-15 ans selon les coûts actuels de l'énergie.

Autres justifications :

- Reprises VRD supplémentaires vers le nouveau bloc sanitaires élèves (suite à diagnostic technique)
- Habillage des assemblages de la charpente bois pour une stabilité au feu (suite à diagnostic technique)
- Relamping des salles du bâtiment B (hors périmètre initial, nouveau besoin apparu après programme suite à l'interdiction de fluorescents)

Le coût prévisionnel des travaux annoncé par le maître d'œuvre à l'issue de la phase Avant - Projet Définitif (APD), s'élève à 2 540 287 €HT, valeur juin 2021.

L'augmentation du coût entre l'APS et l'APD, qui s'élève à 489 094 €HT, est justifié principalement par des adaptations demandées au titre des services associés consultés et prend en compte :

- L'intégration des demandes suite aux Etudes de Sécurité et Sûreté Publique
- L'intégration des demandes du Services des Espaces Arborés de Mulhouse suite aux abattages d'arbres nécessaires
- L'intégration des demandes des Architectes des Bâtiments de France (habillage zinc, briques en partie basse, reconstitution de l'escalier sur la Pl. du Wolf, adaptation autour de modénatures en façade)
- Ajustement du phasage travaux et ouvrages provisoires pour le maintien de l'activité du site en sécurité

L'ensemble de ces augmentations a pour objectif de pérenniser les ouvrages afin de réduire les coûts d'exploitation et de maintenance. Les nouveaux travaux intégrés permettent également un respect de l'architecture du site tout en améliorant la sécurité de l'établissement.